

Le Groupe de travail Import/Export a été l'occasion pour la CFDT de poser les vraies questions et de briser l'omerta sur l'avenir du dédouanement. Nous avons mis en lumière un document clé : "La réforme douanière de l'UE", publiée par Bruxelles en 2023 ([lire ici](#)). Son contenu est sans équivoque : il bouleverse profondément le rôle de la douane et jette une ombre sur l'avenir de nos bureaux.

SERVICES CENTRAUX SOUS PRESSION, SERVICES DÉCONCENTRÉS RÉSIGNÉS

Avant de parler d'avenir, il était crucial de dresser un état des lieux. Et le constat est accablant : la DGDDI a pris du retard, tant sur ses engagements que sur la trajectoire pluriannuelle du programme Import/Export. Elle a, de façon inédite, traité les sujets informatiques communautaires sans priorisation particulière

Sous pression pour éviter des sanctions européennes, les sous-directions **COMINT** et **SI** sont en première ligne pour rattraper ce retard. La charge de travail explose, la pression est intenable.

Le bilan ? Une vingtaine d'applications déployées en 2024, un Delta IE officiellement opérationnel

Résultat : au lieu d'une automatisation des procédures, on bricole, on corrige des bugs et on multiplie les solutions de secours.

D'urgence en urgence, aucune vision claire n'émerge quant à l'avenir du dédouanement. Pourtant, la feuille de route est déjà écrite par Bruxelles : Delta IE, ANTES et la fin annoncée de la déclaration en douane sont déjà dans ce plan. Et la suite n'a rien de rassurant.

UNE DOUANE DU FUTUR... SANS DOUANIERS ?

"Pour vivre heureux, vivons cachés", tel semble être le credo de la sous-direction COMINT, qui a soigneusement évité d'évoquer un document pourtant public. Mais la CFDT a décidé d'ouvrir les yeux de tous sur cette réforme. La transparence ne doit pas faire peur !

Ce document européen détaille les grandes évolutions à venir : ICS2, ANTES, DELTA IE... Mais surtout, il annonce une bombe : la mise en place d'un dispositif « **Trust & Check** » dès 2032.

Son principe ? Permettre aux opérateurs d'importer des marchandises sans intervention active des douanes ni formalités administratives. Rien de moins !

Pire encore, en 2035, cette mesure pourrait être étendue à tous les opérateurs. Si cette évolution réjouira les grands acteurs du commerce, **elle pose de graves questions sur les conséquences pour les consommateurs, les contribuables et surtout les agents des douanes.**

VERS UNE "AUTORITÉ DOUANIÈRE DE L'UE" PERTE DE SOUVERAINETÉ ET AVENIR INCERTAIN

Le commerce électronique explose, et avec lui, la fraude. Aujourd'hui, 65 % des colis entrant dans l'UE sont sous-évalués pour bénéficier de l'exonération des droits de douane. Cela vient s'ajouter aux autres risques que nous connaissons déjà sur le commerce international.

En résumé, Bruxelles veut frapper fort et réclame **la création d'une "Autorité douanière de l'UE" dès 2028.**

[Compte rendu
RT Import/export
du 23/01/25](#)

Mais que cache réellement cette initiative ?

Une agence centralisée qui surveillera les flux, analysera les données et imposera aux États membres les marchandises à bloquer et à contrôler.

L'introduction massive de l'Intelligence Artificielle pour contrôler les flux commerciaux.

Cela soulève des interrogations légitimes :

- **Quels seront les impacts concrets sur les missions et l'organisation des douanes françaises ?**
- **Cela signifie-t-il la fin des bureaux intérieurs, des cellules de ciblage ou des dispositifs de supervision actuels ?**

JCF tente de nous rassurer en parlant d'une réflexion sur le moment du contrôle (d'ICS2 à l'ex-post...), mais cela ne répond pas aux questions de fond : quelle place pour les douaniers dans ce système ? Quel avenir pour les missions de contrôle ?

CFDT : UN COMBAT POUR PRÉSERVER LE SERVICE PUBLIC DOUANIER

Cette réforme du dédouanement est la plus radicale jamais connue. Pourtant, au lieu de préparer une stratégie globale, la DG se contente de présenter des applications informatiques, sans jamais aborder les vraies questions.

D'année en année, les restructurations s'enchaînent, les conditions de travail se dégradent, et les effectifs s'amenuisent. Face à cette révolution, **deux choix sont possibles :**

- **Sacrifier le service public douanier**, confier aveuglément le contrôle à une IA et supprimer des centaines, voire des milliers d'emplois.
- **Réorienter l'action des douanes sur leur cœur de métier** : le contrôle et la lutte contre la fraude.

NOS REVENDICATIONS

- **Stop à la méthode opaque** : la DG doit cesser de cacher les réformes européennes et organiser un débat clair et structuré.
- **Préserver l'emploi et recentrer les missions** : il est urgent d'anticiper ces évolutions pour garantir une présence humaine dans le contrôle douanier.
- **Un statut AG OPCO digne de ce nom**, à l'image de ce qui existe en Surveillance, pour protéger les agents.

Une fois de plus, la DG reconnaît (trop tard) ses erreurs de méthode. À elle de ne pas les répéter éternellement ! **La CFDT exige une mise à plat totale et sincère du projet de réforme, pour garantir un avenir aux douanières et douaniers. L'heure n'est plus aux demi-mesures.**